

LIÈGE ET LIMBOURG : HISTOIRE D'UN VOISINAGE

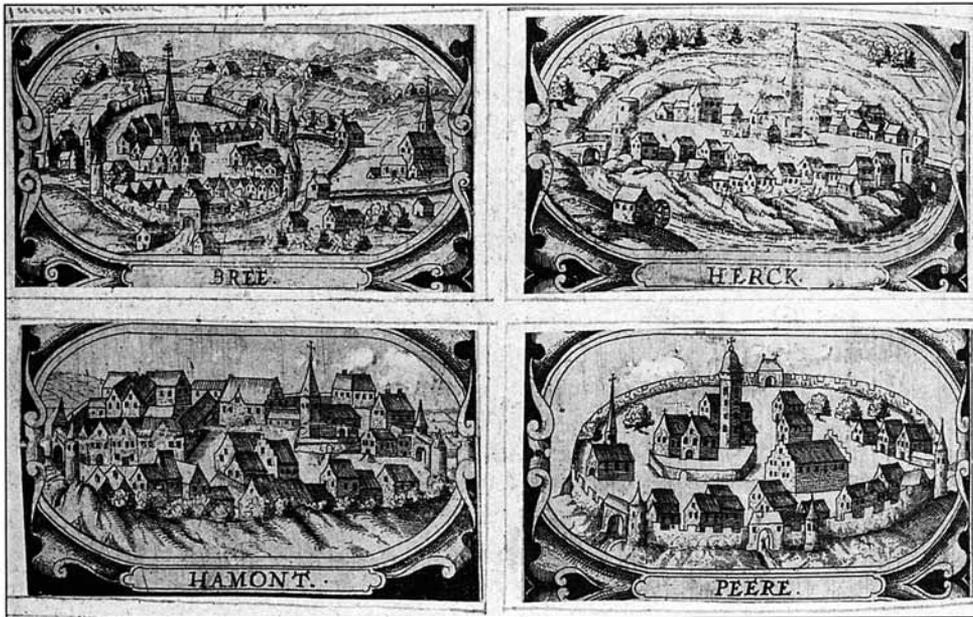
Publié dans *Septentrion* 2009/2.

Voir www.onserfdeel.be ou www.onserfdeel.nl.

Décrire en quelques paragraphes plus d'un millénaire d'histoire des relations entre deux espaces géographiques voisins, parfois confondus, parfois séparés, relève de l'exercice de haute voltige, d'autant que dans notre cas, il faut compter avec un environnement extérieur plus large et plus décisif, pesant sur l'histoire des relations entre les régions liégeoises et limbourgeoises. La seule manière raisonnable de procéder est d'évoquer à travers le temps quelques épisodes significatifs de l'histoire de leurs interactions, en veillant à ne pas tomber dans l'anachronisme, qui consiste à ramener un passé parfois lointain, pour le confondre avec le sable des rives du présent, sinon de l'avenir. Au fond, Liège et le Limbourg, pour faire simple en les appelant ainsi, ont vécu des choses ensemble et séparément, à l'égal de leurs autres voisins.

BALISES ORIGINELLES

S'il fallait mentionner un premier épisode significatif dans cette brève perspective, sans doute faudrait-il d'abord remonter à un tournant du Moyen Âge. Par son énergie et son intelligence, l'évêque Notger (972-1008) avait réussi à élever la principauté épiscopale de Liège au rang d'État indépendant, étendu et consolidé, membre du Saint Empire romain germanique, incluant un processus d'affirmation territoriale autour d'une capitale renforcée. Par ailleurs, pour que les choses soient plus claires d'emblée, la province belge actuelle du Limbourg a eu pour berceau le comté de Looz, qui date *grosso modo* de l'an mil (sans Tongres et Saint-Trond). Le comté de Looz rassemblait les villes de Beringen, Bilzen, Bree, Hamont, Hasselt, Herk-de-Stad, Looz, Maaseik, Peer et Stokkem. Hasselt en devint la capitale vers 1200. Essentiellement pour des raisons familiales impossibles à préciser ici, le prince-évêque de Liège au XIV^e siècle obtiendra le titre de comte de Looz, comté absorbé dans cette principauté de Liège, dont le territoire déchiqueté couvrira jusqu'au tiers de la Wallonie



Bree - Herk - Hamont - Peer. Gravure de R. Peril illustrant le manuscrit d'Henri Van Den Berch, *L'Etat de la sainte et noble cite, pays, évesche et diocese de Liege*, XVI^e siècle, Bibliothèque Chiroux-Croisiers, ville de Liège © A. Kohl.

actuelle, avec des prolongements jusqu'à Thuin. Hasselt deviendra l'une des 23 Bonnes Villes de la principauté liégeoise et le restera tant que celle-ci vivra, c'est-à-dire jusqu'à la Révolution française. Alors que le règne de Notger s'était achevé rempli de promesses d'avenir, le comté de Limbourg, au XI^e siècle, devient duché, dominant un espace situé entre d'une part le nord de la ville de Limbourg, la capitale, et d'autre part la Meuse et Aix-la-Chapelle, soit le sud du Limbourg néerlandais aujourd'hui, et le pays de Herve (actuellement dans la province de Liège). Outre ses 43 villages et 4 bans (Baelen, Herve, Montzen et Walhorn), le duché s'étendait sur 7 seigneuries banales (Bagnée, Esneux, La Chapelle, La Rimière, Sprimont, Tavier, Villers-aux-Tours). Cette énumération permet de constater que ces seigneuries formaient une enclave dans la principauté de Liège. Des pièces d'un puzzle - ou d'un casse-tête - géopolitiques sont en place.

LIÈGE MENACÉE

Au fil des successeurs de Notger, la principauté de Liège va perdre de sa puissance et de son influence aux XII^e et XIII^e siècles. C'est un phénomène qui n'est pas nécessairement apparent, et qui s'inscrit dans les enjeux internationaux des conflits entre papes et empereurs. Le prince-évêque de Liège demeure un personnage politiquement et économiquement puissant, et le territoire de la principauté n'est pas rogné, au contraire, il continue de s'étendre, comme en témoignait encore en 1361 l'annexion du comté de Looz. Mais à partir du XIII^e siècle, l'influence des princes-évêques est contrecarrée par l'affirmation d'un autre acteur proche, le duc de Brabant-Louvain, ennemi des Liégeois, et personnage clé des Pays-Bas. Cette précision est nécessaire pour comprendre l'enjeu qui se dessine concernant le Limbourg. Pour des raisons notamment familiales, trop longues à développer ici, les tensions et les conflits entre ducs de Brabant et ducs de Limbourg ne cesseront de croître.

Et en faisant l'économie de plusieurs épisodes, on peut s'arrêter sur la bataille de Wörringen, à proximité de Cologne, en 1288, où le duc Jean I^{er} de Brabant est victorieux, de telle manière qu'il prit alors le contrôle, par achat des droits, du duché de Limbourg, comme du comté de Dalhem d'ailleurs, lui permettant ainsi d'entamer une manœuvre d'encerclement de la principauté de Liège. Celle-ci, dans un contexte de développement précoce des communes et des métiers, poursuivait sa décadence politique, victime collatérale de la perte de substance de l'autorité impériale dans la foulée du Grand Interrègne (1250-1273), qui marqua l'affaiblissement du Saint Empire germanique, auquel Liège avait lié son sort politique.

Cette situation difficile n'empêcha pas la principauté de Liège de poursuivre sa propre destinée historique, alors que le duché de Limbourg vivait au rythme de l'histoire du Brabant, annexé aux Pays-Bas, bourguignons en 1430, puis espagnols en 1549, qui seront les Pays-Bas du Sud en 1581. Alors le Limbourg se déchira, seule sa moitié sud resta dans le giron catholique espagnol, tandis que sa partie nord rejoignit les 7 provinces sécessionnistes protestantes. Le Limbourg *belgique* fera ensuite partie, comme le duché de Brabant, des Pays-Bas devenus autrichiens à partir du traité d'Utrecht de 1713.

Pendant toute cette période, la principauté de Liège réussit à préserver jalousement son indépendance, mais parfois à un prix très élevé, et malgré une menace de disparition pure et simple à la suite de la destruction sauvage et systématique de la capitale, dans le contexte du défi des Liégeois face aux appétits voraces des ducs de Bourgogne qui avaient pris possession du Limbourg. Dans le long combat des Liégeois contre les Bourguignons, le Limbourg pouvait apparaître comme l'une des clés du dispositif prévu pour l'étranglement de la principauté de Liège, d'autant que, en 1421, le comte Jean III de Namur, sans descendance mâle, avait vendu ses biens à Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Le loup était en quelque sorte dans la bergerie et, à partir de 1430, un an après la mort du comte Jean III, le Namurois fut le théâtre d'opérations militaires sanglantes opposant les Liégeois et le duc. Le prince-évêque Jean de Heinsberg en fut réduit à un traité de paix défavorable pour lui avec Philippe le Bon, qui était



Saint Jean-Baptiste prêche dans le désert, fonts baptismaux de Notre-Dame, 1107-1118, détail, collégiale Saint-Barthélemy, Liège.

maintenant duc de Brabant et de Limbourg, les vieux ennemis des Liégeois, ceux-ci sentant désormais le froid de la tenaille se resserrer. La Bourgogne voyait le pays de Liège comme un trou dans la carte de ses possessions, et prolongea sa diplomatie agressive. En 1455, Jean de Heinsberg, pliant sous les pressions multiples, laissa son trône de prince-évêque à un candidat plus déterminé que lui. Le pape désigna pour lui succéder Louis de Bourbon qui se montra bien piètre souverain. Il se trouve en outre que c'était le neveu de Philippe le Bon... Les Liégeois vont se révolter contre leur prince-évêque, et le nouveau duc Charles de Bourgogne, à partir de 1467, sera bien décidé à en finir avec ces rebelles. Le sort de Liège sera bientôt dramatiquement scellé en 1468 avec le massacre de milliers d'habitants, le pillage systématique et l'incendie de la ville pendant sept semaines. Les troupes chargées sur le terrain des opérations de destruction étaient conduites par le maréchal Frédéric de Wittem, du duché de Limbourg, tandis que les Maastrichtois s'occupèrent de détruire le pont des Arches, le seul ouvrage reliant les rives de la Meuse dans Liège. La ville mettra du temps à se relever de ses cendres.

LA MEUSE, VECTEUR IDENTITAIRE

Un petit aparté culturel: l'art mosan désigne un ensemble d'expressions artistiques qui s'épanouissent entre le XI^e et le XIII^e siècles dans le bassin de la Meuse, fleuve considéré comme un axe de civilisation qui intègre les limites de l'ancien diocèse de Liège, et les déborde vers la France et les Pays-Bas. Cet art est typique des périodes carolingiennes après le démantèlement de l'empire, et ensuite ottoniennes.

L'historien Félix Rousseau (1887-1981) fit partie des théoriciens de cet art, qui est principalement religieux, et qui est associé aux spécificités lointaines pré-formatrices d'un espace wallon dans le monde occidental. La Meuse est donc le vecteur identitaire de cette région si l'on considère qu'un art partagé est un constituant de l'identité. Il est vrai que 12 000 km²

sur l'ensemble des 36.000 km² du vaste bassin mosan se situent en pays wallon. Ceci dit, cette région où s'écoulent la Meuse et ses affluents qui voit se développer l'art mosan inclut aussi Maastricht, ancienne ville de la principauté de Liège, et n'absorbe pas toute la Wallonie actuelle.

Les différents secteurs caractéristiques de l'expression d'un art mosan sont l'architecture, l'orfèvrerie, le travail de l'ivoire, la sculpture, la peinture, les émaux, le travail du cuivre et du bronze, et les enluminures.

INTERACTIONS RÉGIONALES ENTRE VITALITÉ ET CRISES ÉCONOMIQUES

Dans l'Ancien Régime, les aléas politiques et militaires n'empêchèrent nullement les échanges économiques lorsque ceux-ci se multiplièrent dans une Europe en expansion dans les temps modernes. Le commerce des grains (froment, épeautre, seigle), base de l'alimentation, pour lequel la Hesbaye wallonne, la région la plus fertile, se taillait une belle part de marché, est actif, en dépit des mauvaises saisons et des guerres européennes des XVII^e et XVIII^e siècles, comme les guerres de Louis XIV, la guerre de Succession d'Autriche (1740-1748) et la guerre de Sept Ans (1756-1763). C'est l'épeautre qui est la céréale la plus commune des marchés mosans et, pour ce qui nous occupe, de Liège et du Limbourg. Le seigle est également une denrée partagée, en liaison avec le marché d'Amsterdam ouvert aux exportations maritimes. Mais le froment reste la céréale la plus appréciée par les populations, si ces dernières avaient pu choisir, car la pauvreté dans l'Ancien Régime restait la réalité la plus largement partagée par les populations, liégeoise ou limbourgeoise. Toutefois au XVIII^e siècle, depuis Liège, c'est avec la France que le commerce s'intensifie.

Mais l'expansion économique de la région liégeoise, au sens large, est caractérisée par le développement de l'industrie de la métallurgie, concentrée dans le bassin mosan pour des raisons évidentes. Dès le XVI^e siècle, Liège et le sud des Pays-Bas sont les zones de concentration sidérurgiques les plus importantes d'Europe. Dans l'espace géographique liégeois, les usines métallurgiques sont au nombre de 49 en 1500 et de 99 soixante-dix ans plus tard. Elles seront 207 en 1790, après une légère baisse de régime entre-temps. La houille stimule cette croissance, mais le charbon de bois demeure pendant très longtemps la source d'énergie principale pour la fabrication de la fonte. À Juslenville, Jean-Philippe de Limbourg, attelé à son fourneau, tentera au cours de la deuxième moitié du XVIII^e siècle de fabriquer du coke, en vain. Ceci dit, les charbonnages liégeois avaient déjà doublé leur production de charbon entre le début et la fin de la première moitié du XVI^e siècle, pour les entreprises locales, mais aussi pour l'exportation vers les Pays-Bas.

Le monde du fer se partage entre des maîtres de forges qui peuvent être puissants et des artisans plus modestes attachés à des marchands en général d'armes et surtout de clous, qui constituent 80% de la production des produits manufacturés en fer, principalement absorbée au XVIII^e siècle par les Provinces-Unies. Les entrepreneurs liégeois sont ravitaillés en barres de fer par le duché de Luxembourg et sont incontestablement ses meilleurs clients. Une intense activité économique stimule ces régions, en dépit des nombreux péages et taxes diverses qui pèsent sur les importations et les exportations dans l'Ancien Régime. Dans cet espace peu étendu de voisinage et de proximité, chacun protège ses productions locales par des taxes qui frappent celles des autres, une situation propice à la surenchère et aux effets pervers. Par exemple, le fer battu, destiné aux ustensiles, produit à Theux, perdra son principal client français dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle à cause des tarifs douaniers français. La stimulation des échanges n'empêche pas le développement des concurrences, parfois

déloyales. Ainsi, l'univers des cloutiers liégeois est menacé par la concurrence des Pays-Bas, qui entraîne la stagnation ou la baisse de leur salaire et dès lors des conflits à caractère social.

Pour bien faire, il faudrait mettre en relief d'autres secteurs économiques importants qui vont façonner cette région à l'époque moderne, comme les industries textiles, le verre, l'alun, mais c'est impossible ici. Soulignons néanmoins le rôle célèbre de Verviers dans la draperie à partir du XVII^e siècle, qui employait de nombreux ouvriers habitant dans le duché de Limbourg. Ses productions s'exportent bien dans les régions voisines et au-delà, jusqu'à ce que la France comme les Pays-Bas se protègent de ces importations, conduisant les marchands à se tourner plus systématiquement vers les foires allemandes au XVIII^e siècle. Mais cette principale ligne commerciale restera doublée par un commerce qui perdure avec les Pays-Bas, grâce à une astuce liée à la «flexibilité» des frontières car, pour éviter les tarifs douaniers, les draps verviétois sont estampillés draps du Limbourg ...

REMANIEMENTS DÉCISIFS

La Révolution française va considérablement modifier les réalités régionales propres à l'Ancien Régime. Ses conquêtes vont conduire à un réaménagement de la carte de l'Europe et faire basculer celle-ci dans l'époque contemporaine. Dans la perspective qui nous occupe, la principauté de Liège est démembrée en 1795 et fondue dans les neuf départements réunis à la France. Liège devient le chef-lieu du département de l'Ourthe. En 1795 encore, le Limbourg belge passe sous contrôle des républicains français, et le Limbourg batave en fait désormais partie. Les vingt années du régime français vont placer ces régions sous les mêmes lois, les mêmes usages politiques, la même destinée, et ceci sous l'égide d'une volonté de francisation des populations, tandis que l'époque napoléonienne est propice à l'économie locale avec l'ouverture du grand marché français, dans un contexte de paix paradoxal puisque, si les levées de troupes emmènent les jeunes hommes loin sur les champs de bataille de l'Europe, pas un coup de canon ne résonne dans les campagnes ou les villes liégeoises et limbourgeoises, sauf à l'heure de l'ultime combat de l'Empereur.

Ceci dit, sous Napoléon, la partie sud du Limbourg est rattachée au département de l'Ourthe, alors que la partie nord est réunie au département de Meuse-Inférieure (qui absorbe ainsi le territoire de l'ancien comté de Looz), dont le chef-lieu est Maastricht. Mais en 1810, au moment de l'apogée impériale, lors du rattachement des Pays-Bas à l'Empire français, le département de Meuse-Inférieure va croître, en regroupant désormais l'ensemble du Limbourg, soit les parties thioises de l'ancienne principauté de Liège et du duché de Limbourg. Cette situation aura des conséquences géopolitiques très importantes par la suite. Elle sera l'un des enjeux de la Révolution belge de 1830. En effet, dans le contexte de l'effondrement de l'Empire français et des décisions du congrès de Vienne (1814-1815), le département de Meuse-Inférieure comme les autres anciens départements réunis sont rattachés au royaume des Pays-Bas de Guillaume d'Orange. C'est l'heure de la Belgique néerlandaise, mais en 1830, lorsque les Belges se soulèvent pour conquérir leur indépendance, le Limbourg, historiquement à cheval sur les Pays-Bas et les territoires liégeois, posture compliquée par la configuration napoléonienne de l'ancien département de Meuse-Inférieure, doit-il être belge ou néerlandais? Cet enjeu frontalier fut l'une des sources du conflit qui retarda pendant des années le règlement du divorce belgo-néerlandais. Le traité de 1839 qui mit fin à la guerre entre la Belgique et les Pays-Bas fut un compromis. L'ancien département de Meuse-Inférieure, devenu province du Limbourg sous le régime néerlandais, fut partagé en deux, un Limbourg belge et un Limbourg néerlandais. Notons au passage que le canton d'Eupen fut attribué à la



La France témoigne son affection à la ville de Liège. Estampe de Charles Nicolas Cochin gravée en 1771 par Gilles Demarteau, Bibliothèque Chiroux-Croisiers, ville de Liège © A. Kohl.

Prusse, et redevint belge après la Première Guerre mondiale. Et il faut préciser aussi que, dans ces négociations pour fixer les limites des États suite à la Révolution belge, le Luxembourg fut également divisé en deux parties, l'une deviendrait la province belge du Luxembourg et l'autre resterait le Grand-Duché du Luxembourg, et en compensation, la Confédération germanique absorba la province du Limbourg néerlandais, converti en un duché de Limbourg.

De tels remaniements territoriaux, qui sont récents dans l'ordre des générations, ne pouvaient pas ne pas laisser de traces dans les mémoires collectives ni contenir en creux des questionnements identitaires.

Dans le nouveau royaume de Belgique, au cours du XIX^e siècle, Liège serait à la fois profondément attachée à l'unité du pays et précoce dans son ralliement au mouvement wallon. Et l'évolution du statut unitaire de la Belgique vers un statut fédéral, en particulier à partir de la fin des années 1960, et qui est le sien jusqu'à nos jours, a conduit la province de Liège et la province du Limbourg à s'intégrer dans leurs nouvelles réalités régionales respectives. Aujourd'hui, s'il fallait prendre du champ en se penchant sur le passé, on pourrait tirer le constat du caractère aléatoire des relations entre le Limbourg et Liège, dicté par des circonstances historiques qui souvent les dépassaient, et non par la vision d'un déterminisme restrictif.

Philippe Raxhon

Professeur au département des sciences historiques de l'université de Liège.
p.raxhon@ulg.ac.be